



Les Fleurons du Québec,

une fierté pour nous tous !



FORMULAIRE D'ADHÉSION - 12^e ÉDITION (2017-2019)

Identification de la municipalité ou de l'arrondissement

Municipalité/arrondissement : _____

Nom du maire : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____

Région administrative : _____ Région touristique (si différente) : _____

MRC : _____

Informations générales

Code géographique : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Population : _____

Nombre total d'immeubles : _____

Nombre de kilomètres du réseau routier : _____

Personnes à contacter

Nom du responsable Fleurons de votre municipalité : _____

Fonction : _____

Direction/organisme : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Nom du responsable des communications : _____

Courriel : _____

Signature : _____

Conditions particulières d'adhésion

La Corporation des Fleurons du Québec garantit une visite de classification à l'été 2017 et l'octroi de fleurons à l'automne 2017 aux 150 premiers arrondissements et municipalités qui adhèrent avant le 30 novembre 2016. Les suivants seront placés en priorité sur la liste d'inscription pour une visite de classification en 2018.

La municipalité ou l'arrondissement s'engage à utiliser le label Les Fleurons du Québec et l'identification visuelle de ses fleurons dans le respect des normes établies par la Corporation des Fleurons du Québec.

La municipalité ou l'arrondissement autorise la Corporation à rendre publique son adhésion aux Fleurons du Québec, sur Internet et dans les médias.

La municipalité s'engage à acquitter le tarif d'adhésion triennal selon la formule choisie ci-dessous.

Formule de paiement choisie

(à cocher) – voir grille tarifaire au verso

- Paiement intégral de votre tarif triennal en un seul versement
- Paiement en trois versements annuels (majoration de 15 %)

Date : _____

Formulaire à compléter et retourner à [info@fleuronsduquebec.com] au plus tard le 22 décembre 2016

Programme de classification horticole des Fleurons du Québec

TARIFS D'ADHÉSION - 12^e ÉDITION (2017-2019)

Le tarif d'adhésion triennal inclut :

- **Les honoraires et les frais de déplacement** du classificateur des Fleurons du Québec pour l'évaluation de votre municipalité;
- **Un rapport d'évaluation professionnelle** contenant des pistes d'amélioration pour tous les domaines de la municipalité;
- **Une classification officielle** attestant de vos efforts d'embellissement paysager durable;
- **Les outils de visibilité** des Fleurons du Québec dont l'attestation officielle de classification, la signature municipale et la possibilité d'afficher votre classification au moyen du panneau officiel.

Formule de paiement

Nous vous proposons deux formules de paiement :

1. **Paiement intégral de votre tarif triennal en un seul versement.**
2. **Paiement en trois versements annuels (majoration de 15 %).**

Modalités

- Le tarif triennal s'applique aux demandes d'adhésion reçues **avant le 1^{er} juin 2017** et acceptées par la Corporation des Fleurons du Québec.
- Le versement est **payable 30 jours** suivant la réception de la facture.

Grille tarifaire (* TPS et TVQ en sus)

Municipalité ou arrondissement de Montréal	Tarif triennal *	Versement annuel * 2017, 2018 et 2019
Moins de 1 000 habitants	768 \$	294 \$
1 000 à 4 999 habitants	1 147 \$	440 \$
5 000 à 19 999 habitants	1 931 \$	740 \$
20 000 à 49 999 habitants	2 699 \$	1 035 \$
50 000 à 74 999 habitants	3 467 \$	1 329 \$
75 000 à 99 999 habitants	4 384 \$	1 681 \$
100 000 à 124 999 habitants	5 152 \$	1 975 \$
125 000 habitants et plus TARIF DE BASE :	5 152 \$	1 975 \$
Pour chaque tranche de 25 000 habitants (arrondi à la tranche supérieure) :	1 296 \$	497 \$



Contact : **Fabiola Aubry**

Fleurons du Québec - 3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest - Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3

Téléphone : **450 774-5707** - Télécopieur : **450 774-3556** - info@fleuronsduquebec.com

www.fleuronsduquebec.com